

CORONAVIRUS : L'AGROALIMENTAIRE : UN SECTEUR DEBOUT !

Paris, le 01/04/2020

L'ANIA a organisé, entre les 24 et 27 mars dernier une large consultation des entreprises de l'alimentation afin de cerner les impacts de la crise liée au COVID19 et mieux les accompagner. Aux questions portant sur les conséquences sur l'emploi, les compétences, l'approvisionnement, la production et la livraison, l'export, et plus globalement le business, près de 550 entreprises (80 % de TPE-PME ; 17 % d'ETI et 3 % de grands-groupes) ont répondu, tous secteurs et catégories de produits confondus. Il ressort de ce baromètre plusieurs réalités économiques et organisationnelles pour la 1^{ère} industrie de France :

1 - Une nécessaire adaptation de l'organisation du travail et la main d'œuvre

- Le taux d'absentéisme moyen à date ressort à près de 10 % des effectifs. Près d'une entreprise sur deux est concernée (le taux d'absentéisme moyen est alors de 20 %). Dans l'ensemble, 30 % des entreprises se disent affectées par un problème de main d'œuvre.
- Dans ce cadre, les mesures sociales en faveur de l'emploi et du maintien de l'activité (clarification et fluidification du recours du chômage partiel, assouplissement du code du travail) sont identifiées comme le 1^{er} facteur de relance de l'activité.

2 - Un impact direct sur le chiffre d'affaires et l'activité pour certaines entreprises :

- Sur la base de l'activité constatée au moins de mars, près de 80 % des entreprises anticipent une baisse de chiffre d'affaires, pouvant être supérieure à 50 % dans 26 % des cas.
- Plus d'1/3 des entreprises estiment que la crise a déjà entraîné la fermeture de sites de production. Pour ces industriels, l'impact sur l'emploi devrait être significatif : près de 2/3 des salariés de l'entreprise sont potentiellement impactés par la fermeture de sites de production.
- C'est ainsi que les mesures d'aides à la trésorerie et à l'emploi sont identifiées comme le 2^{ème} facteur de relance de l'activité

3 - Une perturbation du processus de production et de transformation...

- 40 % des entreprises rencontrent des difficultés d'approvisionnement, notamment en terme d'emballages et de matières premières agricoles.
- Près d'une entreprise sur deux se trouve contrainte dans son accès au marché final (export ou encore grandes et moyennes surfaces et restauration hors foyer).

Fierté, Responsabilité, Ambition

Communiqué de presse

Pour limiter l'impact de la crise, les entreprises déclarent mettre en œuvre de bonnes pratiques dont essentiellement : confinement, télétravail, respect scrupuleux des gestes barrières, mesures de distanciation sociale, réduction des entrées sur site, renforcement du dialogue social...

Pour Richard Girardot, Président de l'ANIA, ces résultats illustrent très bien l'agilité et la capacité d'adaptation des entreprises de l'alimentation pour préserver tant la sécurité des salariés que la production, dans le dialogue social, en interne ainsi qu'avec leurs fournisseurs et clients : « Je tiens à saluer la mobilisation des chefs d'entreprise et des salariés, leur engagement, leur réactivité dans cette mission noble qui est la leur. Ils se donnent ainsi les moyens de minimiser les impacts de cette crise pour mieux rebondir après. Nous sommes et resterons à leurs côtés ».

Contact presse : Sophie Ionascu – sionascu@ania.net – 06 81 17 94 60

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 35 syndicats métiers et 16 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

Fierté, Responsabilité, Ambition